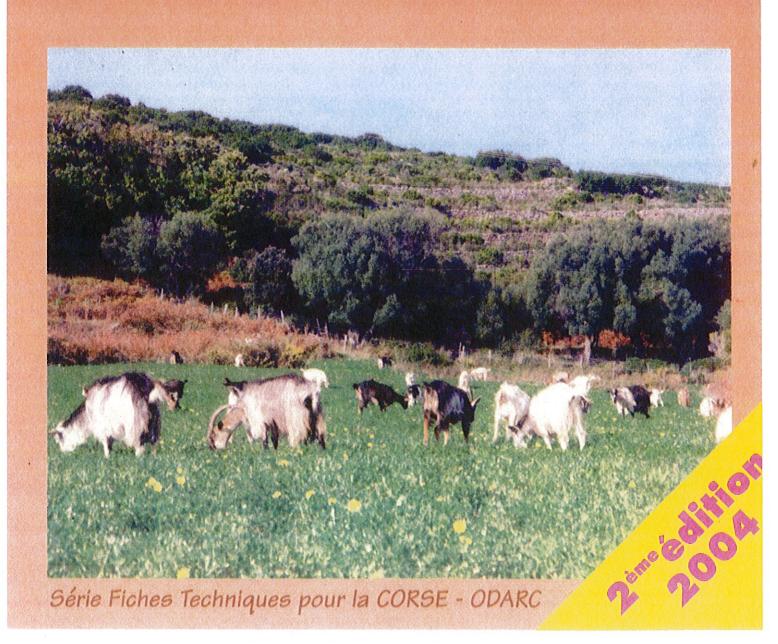
Le Trèfle Souterrain

Une légumineuse qui s'auto-ressème, et qui conserve une valeur nutritive constante toute l'année



CARACTERISTIQUES

- Pérennité forte: minimum 5 ans
- · Vitesse d'implantation assez lente
- Bonne teneur en azote
- Apprécié des animaux (bonne appétence)
- Demande des précautions pour le pâturage en raison de la météorisation

IMPLANTATION DE LA CULTURE

Préparation du sol et semis

- Il n'est pas utile de travailler le sol en profondeur; s'il s'agit d'un terrain régulièrement cultivé, un passage croisé de cover-crop s'avère le plus souvent suffisant; la terre doit être ensuite émiettée avec une herse, et le semis roulé au rouleau cultipaker.
- Les Trèfles souterrains sont des espèces qui peuvent être semées même après un démaquisage.
- Les graines ne doivent pas être enterrées profondément mais recouvertes par une fine couche de terre (2 cm maximum).

Pour ce faire, il ne faut jamais herser après le semis, mais rouler.

Doses de semis

- 20 à 25 kg/ha avec un semoir en ligne bien réglé
- 25 à 30 kg/ha avec un épandeur d'engrais de préférence pendulaire

Epoques de semis

Le semis des Trèfles souterrains doit impérativement être réalisé à l'automne.

- En zone littorale (O à 200 m d'altitude): de fin Août à fin Octobre au plus tard.
- En zone de piémont et de montagne (400 à 700 m d'altitude) : de fin Août à fin Septembre au plus tard.



Plus le semis est réalisé tôt, plus l'offre fourragère sera précoce.

Fertilisation par hectare

P: phosphore - K: potassium

- l'année du semis : 60* à 100 Unités de P et 60* à 120 Unités de K au labour
- les années suivantes : 60* à 100 Unités de P et 60* à 120 Unités de K à l'automne
 - * : doses à respecter en cas d'engagement des parcelles de Trèfle souterrain à la PHAE (Prime Herbagère AgroEnvironnementale)

Vitesse d'implantation

Assez lente. Pour effectuer la première pâture, lorsque la hauteur de l'herbe a atteint environ 15 cm, il faudra attendre :

- En zone littorale: 60 à 90 jours après le semis
- En zone de piémont et de montagne : 90 à 120 jours après le semis



La première année en particulier, pendant la floraison (de Mars à Mai), le pâturage peut être pratiqué en veillant à ne pas consommer les fleurs ; le Trèfle souterrain pourra ainsi se ressemer.

Variétés conseillées

Le Trèfle souterrain est une espèce originaire du bassin méditerranéen. Les variétés conseillées, bien adaptées aux conditions de sol et de climat de la Corse, sont :

- CLARE ANTAS CAMPEDA ARGELES
- TRIKKALA LARISSA (variétés adaptées aux terrains humides)



Le Trèfle souterrain est une espèce qui peut avantageusement être intégrée dans une association ou un mélange.

EXPLOITATION DE LA CULTURE

Tous les résultats présentés concernent les années suivant l'année du semis.

Production de Matière Sèche en système non irrigué

La production de matière sèche (MS) obtenue avec les Trèfles souterrains est en général satisfaisante.

Elle est comprise, quelle que soit la variété, entre 3 à 6 tonnes MS/ha.

Irrigation

Les Trèfles souterrains **ne valorisent pas** de façon satisfaisante une irrigation dispensée à la fin du printemps ou durant l'été (Juin-Juillet-Août). En revanche, si le début de l'automne et du printemps sont secs, le recours à l'irrigation peut s'avérer utile.

Répartition de la production par saison

- En règle générale, les Trèfles souterrains ont une forte production au **printemps**, de l'ordre de **60 %**.
- La production automnale d'environ 25 %, est intéressante car elle permet une rotation avec les animaux.
- La production hivernale, bien que moins importante, peut être (dans certaines situations climatiques très favorables) non négligeable et de l'ordre de 5 à 25 %.

Nombre de pâtures par campagne

- en zone littorale: 2 à 4 rotations /an
- en zone de piémont et montagne : 2 à 3 rotations /an



Il est à noter que le temps de pâturage journalier sur une culture de Trèfle souterrain ne peut excéder 2 heures (risques de météorisation).

Périodes d'utilisation pour le pâturage

• en zone littorale

en zone de piémont

Nombre de journées ovines par hectare et par an

2000 à 3000 journées ovines / ha / an

VALEUR ALIMENTAIRE EN VERT

Les valeurs ci-dessous ont été obtenues avec des Trèfles souterrains cultivés en Corse (données moyennes).

	Automne	Hiver 1	Printemps
% Matière Azotée Totale / kg MS	26,5%	24,9%	24,5%
Cellulose	12,9	17,2	22
Unité Fourragère Lait / kg MS	(2015年 1 07年)	1,04	0,95
Unité Fourragère Viande / kg MS	0,97	1,02	0,97

MS: Matière Sèche



Pour en savoir plus, contactez votre technicien ODARC Bastia : 04 95 30 95 30

ODARC Ajaccio: 04 95 29 26 90

e-mail: pasto@odarc.fr



Plaquette réalisée par le Service Pastoralisme et Prévention des Incendies de l'ODARC, et éditée avec le concours financier de l'OEC.